

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 31 mai 2010

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 31 mai 2010

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Produits et charges consolidés	3
Évolution des soldes de fonds consolidés	4
Flux de trésorerie consolidés	5
Bilan consolidé	6
Notes complémentaires	7 - 27



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université de Sherbrooke

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Téléphone : 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958
Télécopieur : 819 821-3640
www.rcgt.com

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Université de Sherbrooke au 31 mai 2010 et les états consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de l'Université pour l'exercice terminé le 31 mai 2010, lequel a été présenté dans la forme prescrite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, et nous avons exprimé une opinion sans restriction à leur égard.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Sherbrooke, le 31 août 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 8539

Université de Sherbrooke
Produits et charges consolidés
de l'exercice terminé le 31 mai 2010
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produits										
Subventions										
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	224 988	212 138	5 326	5 436	9 524	10 059			239 838	227 633
Autres	12 772	11 074	89 886	82 202	219	254			102 877	93 530
Droits de scolarité										
Enseignement régulier	36 142	33 750							36 142	33 750
Enseignement particulier	1 137	1 104							1 137	1 104
Ventes	19 016	17 967							19 016	17 967
Dons et contributions										
La Fondation de l'Université de Sherbrooke	799	649	3 710	3 355					4 509	4 004
Autres organismes	372	146							372	146
Produits nets de placement (note 4)	231	1 335					29	17	260	1 352
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations										
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec										
Autres					11 056	9 886			11 056	9 886
Autres produits	25 452	25 859			10 030	9 130			10 030	9 130
	320 909	304 022	98 922	90 993	30 829	29 329	29	17	450 689	424 361
Charges										
Enseignement										
Recherche	190 838	177 227	26 683	24 499					217 521	201 726
Services à la collectivité	12 218	10 271	68 113	61 148					80 331	71 419
Soutien à l'enseignement	4 334	3 622	1 899	2 716					6 233	6 338
Services et aide aux étudiants	23 336	20 013	6	28					23 342	20 041
Soutien institutionnel incluant les frais généraux	15 514	14 971	2 148	2 409					17 662	17 380
Entreprises auxiliaires	69 856	73 783	73	193					69 929	73 976
Intérêts sur la dette à long terme	3 237	3 005							3 237	3 005
Amortissement des immobilisations					12 178	10 911			12 178	10 911
Biens sous le seuil de capitalisation					27 516	26 323			27 516	26 323
Attributions					1 660	1 619			1 660	1 619
Frais de gestion							13	17	13	17
							23	53	23	53
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	319 333	302 892	98 922	90 993	41 354	38 853	36	70	459 645	432 808
	1 576	1 130			(10 525)	(9 524)	(7)	(53)	(8 956)	(8 447)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournit d'autres informations sur les produits et charges consolidés.

Université de Sherbrooke
Évolution des soldes de fonds consolidés
 de l'exercice terminé le 31 mai 2010
 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes de fonds déjà établis	(13 595)	(14 336)	74 750	70 560	(27 679)	(26 442)	34 117	30 574	34 117	30 574
Modifications comptables (note 2)	(150 004)	(145 771)	(74 750)	(70 560)	55 537	58 747	(169 217)	(157 584)	(169 217)	(157 584)
Soldes de fonds redressés	(163 599)	(160 107)			27 858	32 305	(135 100)	(127 010)	(135 100)	(127 010)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 576	1 130	-	-	(10 525)	(9 524)	(7)	(53)	(8 956)	(8 447)
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables	(9 471)	(4 622)	312	455	9 471	4 622	312	455	312	455
Virements interfonds (note 6)	(171 494)	(163 599)	-	-	27 116	27 858	634	739	(143 744)	(135 002)
Variations des autres éléments des soldes de fonds										
Gains latents (pertes latentes) sur les placements disponibles à la vente							62	(98)	62	(98)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(171 494)	(163 599)	-	-	27 116	27 858	696	641	(143 682)	(135 100)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Flux de trésorerie consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2010

(en milliers de dollars)

	2010	2009
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(8 956)	(8 447)
Éléments hors caisse		
Variations de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	280	103
Amortissement de l'escompte et des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme	151	152
Gain réalisé sur la cession de placements disponibles à la vente	(15)	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(21 086)	(19 016)
Amortissement des immobilisations	27 516	26 323
Variations d'autres éléments d'actif et de passif	15 992	9 837
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>13 882</u>	<u>8 952</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(2 957)	(410)
Cession de placements		2 586
Immobilisations	(67 355)	(106 786)
Immeuble destiné à la revente	(9 985)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(80 297)</u>	<u>(104 610)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(24 700)	(26 941)
Emprunts à long terme	91 640	106 646
Remboursements d'emprunts	(58 035)	(10 267)
Apports reportés afférents aux immobilisations	59 298	21 960
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>68 203</u>	<u>91 398</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 788	(4 260)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>(2 171)</u>	<u>2 089</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>(383)</u>	<u>(2 171)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Bilan consolidé

au 31 mai 2010
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
ACTIF										
Actif à court terme										
Encaisse										
Débiteurs (note 7)	82 827	88 671	52 955	51 698	13 760	3 857	413	451	149 553	144 226
Stocks	807	881					11		807	881
Immeuble destiné à la revente, au coût										
Frais payés d'avance	997	1 031			9 985	52			9 985	1 083
Avances interfonds, sans intérêt			26 004	23 106	4 815	5 902			997	1 083
Débiteurs (note 7)	84 631	90 583	78 959	74 804	28 560	9 811	424	451	161 755	148 641
Placements (note 8)	1 988	3 286			110 671	111 968			112 659	115 254
Immobilisations corporelles (note 9)	5 808	3 053			456 518	415 477	295	235	6 103	3 288
Immobilisations incorporelles (note 10)					2 344	2 830			456 518	415 477
	92 427	96 922	78 959	74 804	598 093	540 086	719	686	739 379	683 490
PASSIF										
Passif à court terme										
Découvert bancaire	796	2 622							796	2 622
Emprunts bancaires (note 11)	37 284	47 979			104 998	119 003			142 282	166 982
Créditeurs classés comme autres passifs financiers	61 155	44 647	53	54	14 638	12 957			75 846	57 658
Produits reportés (note 12)	8 372	9 221							8 372	9 221
Dus interfonds, sans intérêt	30 796	28 963								
Versements sur la dette à long terme					13 266	48 267		45		
	138 403	133 432	53	54	132 902	180 227	23	45	240 562	284 750
Apports reportés										
Fonds de fonctionnement avec restrictions (note 13)			78 906	74 750					78 906	74 750
Affiliés aux immobilisations (note 14)					104 026	66 709			104 026	66 709
Obligations au titre des prestations constituées (note 20)									125 518	127 089
Dette à long terme (note 15)					334 049	265 292			334 049	265 292
	263 921	260 521	78 959	74 804	570 977	512 228	23	45	883 061	818 590
SOLDES DE FONDS (NEGATIFS)										
Affectations d'origine interne (note 16)	28 719	26 808							28 719	26 808
Affectations d'origine externe (note 17)	(200 213)	(190 407)					696	641	(200 213)	(190 407)
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne investies en immobilisations	(171 494)	(163 599)			27 116	27 858			27 116	27 858
	92 427	96 922	78 959	74 804	598 093	540 086	719	686	739 379	683 490

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,

Révisrice



Vice-rectrice à l'administration

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la Législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistrée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Correction d'erreur

Les données de 2009 ont été redressées pour tenir compte de corrections apportées à la dépense d'amortissement des immobilisations. Ces modifications ont entraîné une diminution de l'amortissement cumulé des immobilisations de 2 163 000 \$, une augmentation du solde de fonds d'immobilisations au 1er juin 2008 de 1 739 000 \$ et une diminution de l'insuffisance des produits par rapport aux charges du fonds d'immobilisations de 424 000 \$.

Normes comptables adoptées

Le 1er juin 2009, conformément à la prescription du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), l'Université a adopté rétroactivement les recommandations du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (Manuel de l'ICCA) et a préparé ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Auparavant, les états financiers de l'Université étaient préparés selon les principes comptables contenus dans le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel du MELS*.

L'adoption de ces normes a eu les effets suivants sur les états financiers de l'Université :

- L'Université s'est conformée au chapitre 3461 « Avantages sociaux futurs » du Manuel de l'ICCA pour la comptabilisation de ses différents régimes d'avantages sociaux futurs. Au fonds de fonctionnement sans restriction, cette modification a entraîné une diminution des charges et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 1 571 000 \$ (une augmentation des charges et une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 3 860 000 \$ en 2009). De plus, cette modification a entraîné une augmentation du passif au titre des prestations constituées de 125 518 000 \$ (127 089 000 \$ en 2009) ainsi qu'une diminution du solde de fonds non grevé d'affectations de 127 089 000 \$ au 1er juin 2009 (123 229 000 \$ au 1er juin 2008);
- L'Université a appliqué la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des vacances à payer, des banques de surtemps et des autres avantages monnayables du personnel. Au fonds de fonctionnement sans restriction, cette modification a entraîné une augmentation des charges et une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 524 000 \$ (873 000 \$ en 2009) ainsi qu'une augmentation des créditeurs de 15 067 000 \$ (14 543 000 \$ en 2009) et une augmentation du déficit tenant compte des affectations d'origine interne de 14 543 000 \$ au 1er juin 2009 (13 670 000 \$ au 1er juin 2008);

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Normes comptables adoptées

- L'Université a adopté la méthode du report pour la constatation des apports. Au fonds de fonctionnement avec restrictions, cette modification a entraîné une diminution du solde de fonds grevé d'affectations d'origine externe de 74 750 000 \$ au 1er juin 2009 (70 560 000 \$ au 1er juin 2008), une augmentation des apports reportés de 78 906 000 \$ (74 750 000 \$ en 2009) ainsi qu'une diminution des produits et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 4 156 000 \$ (4 190 000 \$ en 2009). Au fonds d'immobilisations, cette modification a entraîné une augmentation du solde de fonds investi en immobilisations de 53 374 000 \$ au 1er juin 2009 (57 008 000 \$ au 1er juin 2008), une augmentation des virements interfonds de 9 471 000 \$ (4 622 000 \$ en 2009), une augmentation des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables au solde de fonds de 312 000 \$ (455 000 \$ en 2009), une augmentation des débiteurs de 45 321 000 \$ (111 711 000 \$ en 2009), une augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations de 104 026 000 \$ (66 709 000 \$ en 2009), une augmentation des avances interfonds de 7 102 000 \$ (8 372 000 \$ en 2009) ainsi qu'une diminution des produits et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 114 760 000 \$ (8 711 000 \$ en 2009).

De plus, le 1er juin 2009, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés à la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et aux chapitres de la série 4400 ainsi que les modifications corrélatives aux autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Ces modifications, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, touchent principalement les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application du chapitre 1540 « États des flux de trésorerie »;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Inclusion de normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de l'Université.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable n'est pas significativement différente de la juste valeur.

Principes de consolidation

Les comptes de Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, sont consolidés.

Les comptes de l'entité 9212-1052 Québec Inc. (Le Vieux Clocher de Sherbrooke), dans laquelle l'Université détient une participation de 100 % et de l'organisme contrôlé, la Fondation de l'Université de Sherbrooke, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. La note 21 présente les informations concernant ces entités.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux PCGR, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'Université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » du Manuel de l'ICCA relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état consolidé des produits et charges au poste Produits nets de placement. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents, tandis que les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable de ceux-ci. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état consolidé des produits et charges. Les variations de la juste valeur incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les gains ou les pertes de change ainsi que les gains ou pertes réalisés et non réalisés, et sont présentées au poste Produits nets de placement.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente, à l'exception des placements en actions de sociétés fermées, sont évalués à leur juste valeur. Les gains latents ou les pertes latentes afférents sont comptabilisés dans les autres éléments de l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce que ces gains ou ces pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable.

Lorsque les placements sont cédés ou qu'ils subissent une perte de valeur, les gains ou les pertes cumulés sont alors reclassés à l'état consolidé des produits et charges au poste Produits nets de placement.

Les placements en actions de sociétés fermées et la participation dans une société en commandite sont évalués au coût.

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état consolidé des produits et charges aux postes Produits nets de placement ou Intérêts sur la dette à long terme, le cas échéant.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds;
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise;
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement;
- Le fonds de dotation reflète les dons et legs reçus par diverses fondations dont le capital est maintenu intact; les montants ainsi reçus doivent être utilisés selon les volontés exprimées par les donateurs.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ces contrats sont évalués au plus élevé du :

- montant de l'obligation éventuelle en vertu du contrat que l'Université juge probable qu'elle aura à payer;
- montant constaté initialement moins, le cas échéant, un amortissement cumulatif représentant la portion de l'obligation éteinte de l'Université à l'égard de ladite garantie.

Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus à l'état consolidé des produits et charges.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds de fonctionnement avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement sans restriction, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement sans restriction lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts, à l'exception des produits d'intérêts sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé des produits et charges au poste Produits nets de placement quel que soit le classement de l'actif financier afférent.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité et les ventes. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les dons reçus par l'Université sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire et les placements très liquides pouvant être convertis en un montant d'encaisse connu et dont l'échéance est de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunication	10 ans
Développement informatique	5 ans
Logiciels	3 ans

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 10,8 ans (10,2 ans en 2009);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts, à l'exception des produits d'intérêts sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	171	1 283
Produits de dividendes sur les actifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction	74	69
Perte de valeur des placements disponibles à la vente		
Gains réalisés (pertes réalisées) sur la cession de placements disponibles à la vente	15	
	<u>260</u>	<u>1 352</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Autres passifs financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	12 178	10 911
Intérêts sur les emprunts bancaires	<u>791</u>	<u>3 170</u>
	<u><u>12 969</u></u>	<u><u>14 081</u></u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités de fonctionnement se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Intérêts versés	12 576	9 596

6 - VIREMENTS INTERFONDS

Des ressources non grevées d'affectations de 9 471 000 \$ (4 622 000 \$ en 2009) ont été transférées du fonds de fonctionnement sans restriction au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

7 - DÉBITEURS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Prêts et créances		
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	17 609	14 929
Subventions - MELS (*)	60 626	70 681
Droits de scolarité	<u>6 580</u>	<u>6 347</u>
	<u>84 815</u>	<u>91 957</u>
Moins : subvention MELS encaissable à plus d'un an	<u>(1 988)</u>	<u>(3 286)</u>
	<u>82 827</u>	<u>88 671</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	<u>52 955</u>	<u>51 698</u>
Fonds d'immobilisations		
Subventions	123 025	115 247
Autres	<u>1 406</u>	<u>578</u>
	<u>124 431</u>	<u>115 825</u>
Moins : subventions MELS encaissables à plus d'un an	<u>(110 671)</u>	<u>(111 968)</u>
	<u>13 760</u>	<u>3 857</u>
Fonds de dotation		
Autres	<u>11</u>	<u>—</u>
	<u>11</u>	<u>—</u>
	<u><u>149 553</u></u>	<u><u>144 226</u></u>

(*) L'Université a effectué des modifications au classement de ses cours, lesquelles ont été suspendues par moratoire par le MELS. Ce dernier étudie les demandes effectuées et déterminera les subventions additionnelles à verser. En raison de l'incertitude inhérente à l'approbation du MELS, aucun montant à recevoir n'a été comptabilisé relativement à ces modifications.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8 - PLACEMENTS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Placements disponibles à la vente		
Actions de sociétés fermées (a)	1 947	1 025
Participation dans une société en commandite (a) (b)	1 634	1 239
Prêts et créances		
Prêt à un organisme, 4,736 %, encaissable par mensualités de 4 041 \$, capital et intérêts	875	
Dépôt de garantie, taux préférentiel moins 2,75 %, encaissable en décembre 2015	700	200
Dividendes à recevoir	652	589
	<u>5 808</u>	<u>3 053</u>
Fonds de dotation		
Placements disponibles à la vente		
Actions cotées en Bourse (c)	294	233
Prêts et créances		
Prêts à des étudiants(es) de la Faculté de droit	1	2
	<u>295</u>	<u>235</u>
	<u>6 103</u>	<u>3 288</u>

(a) La juste valeur n'a pas été déterminée étant donné que des contraintes de temps et d'argent ne permettent pas de le faire avec suffisamment de fiabilité, notamment parce que les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché actif.

(b) En vertu d'ententes, l'Université s'est engagée à souscrire une somme additionnelle de 866 000 \$.

(c) La juste valeur a été établie selon le dernier cours acheteur.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 518		2 518
Aménagements de terrains	30 958	19 105	11 853
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	302 346	44 257	258 089
Améliorations majeures aux bâtiments	114 471	42 287	72 184
Améliorations locatives			
Matériel et équipement			
Équipement informatique	10 932	5 187	5 745
Équipement de communication multimédia	4 925	1 916	3 009
Mobilier et équipement de bureau	5 205	2 221	2 984
Autre équipement	1 061	226	835
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	91 655	44 648	47 007
Documents de bibliothèque	32 188	18 378	13 810
Matériel roulant	711	294	417
Réseaux de télécommunication	1 620	102	1 518
Constructions en cours	34 660		34 660
Oeuvres d'art	1 445		1 445
Actifs non amortissables	441		441
	<u>635 136</u>	<u>178 621</u>	<u>456 515</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Mobilier et équipement de bureau	10	7	3
	<u>635 146</u>	<u>178 628</u>	<u>456 518</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 518		2 518
Aménagements de terrains	28 540	18 000	10 540
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	171 751	40 746	131 005
Améliorations majeures aux bâtiments	112 991	38 662	74 329
Améliorations locatives	383	321	62
Matériel et équipement			
Équipement informatique	11 043	4 827	6 216
Équipement de communication multimédia	4 157	1 902	2 255
Mobilier et équipement de bureau	5 045	2 828	2 217
Autre équipement	639	183	456
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	92 244	43 876	48 368
Documents de bibliothèque	34 899	18 014	16 885
Matériel roulant	672	332	340
Réseaux de télécommunication	508	17	491
Constructions en cours	117 084		117 084
Oeuvres d'art	1 133		1 133
Actifs non amortissables	441		441
Dépôt sur acquisition d'un bâtiment	1 132		1 132
	<u>585 180</u>	<u>169 708</u>	<u>415 472</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipements informatiques	10	5	5
	<u>585 190</u>	<u>169 713</u>	<u>415 477</u>

Durant l'exercice, des intérêts au montant de 375 000 \$ (1 842 000 \$ en 2009) ont été capitalisés aux immobilisations.

Des immobilisations au montant de 713 000 \$ (486 000 \$ en 2009) ont été acquises sous forme de dons.

10 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	3 895	2 004	1 891
Logiciels	1 058	605	453
	<u>4 953</u>	<u>2 609</u>	<u>2 344</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

10 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	4 203	1 809	2 394
Logiciels	903	467	436
	<u>5 106</u>	<u>2 276</u>	<u>2 830</u>

11 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers. L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 258 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 1 % (1,25 %; 1,25 % en 2009) ou au taux des acceptations bancaires (0,5 % et 0,37 %; 0,004 % et 0,003 % en 2009) pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en octobre 2010.

12 - PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du fonds de fonctionnement sans restriction du prochain exercice.

	2010	2009
	\$	\$
Droits de scolarité	6 136	5 563
Ventes	1 400	1 414
Subventions	518	2 086
Autres	318	158
	<u>8 372</u>	<u>9 221</u>

13 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE FONCTIONNEMENT AVEC RESTRICTIONS

	2010	2009
	\$	\$
Subventions affectées à la recherche		
Solde au début	74 750	70 560
Montants encaissés pour le prochain exercice	(98 922)	(90 993)
Montants constatés à titre de produits	103 078	95 183
Solde à la fin	<u>78 906</u>	<u>74 750</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

14 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Solde au début	66 709	63 124
Apports reçus sous forme de matériel	401	31
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations	46 946	12 684
Montants constatés à titre de produits	<u>(10 030)</u>	<u>(9 130)</u>
Solde à la fin	<u>104 026</u>	<u>66 709</u>

15 - DETTE À LONG TERME

Les éléments suivants sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Obligations (a)		
Série 6C, 6,50 %		3 813
Série 9C, 4,10 %		6 010
Série 10C, 4,00 %		9 862
Série 11C, 3,90 %		5 528
Série 9C, 4,35 %, échéant le 20 octobre 2010 (valeur nominale de 3 696 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,60 %)	3 691	3 683
Série 10C, 4,00 %, échéant le 20 février 2012 (valeur nominale de 5 050 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,40 %)	5 012	4 994
Série 7C, 5,65 %, échéant le 7 mars 2012 (valeur nominale de 2 901 000 \$, taux d'intérêt effectif de 5,85 %)	2 890	2 885
Série 8C, 5,80 %, échéant le 3 avril 2012 (valeur nominale de 5 478 000 \$, taux d'intérêt effectif de 6,04 %)	5 454	5 442
Série 10C, 4,25 %, échéant le 20 février 2014 (valeur nominale de 10 050 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,54 %)	9 945	9 922
Série 11C, 4,35 %, échéant le 26 avril 2017 (valeur nominale de 4 450 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,59 %)	4 388	4 380
	<u>31 380</u>	56 519
Fonds d'amortissement	<u>(6 398)</u>	<u>(10 318)</u>
	<u>24 982</u>	<u>46 201</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Emprunts hypothécaires		
Taux de 3,913 %		20 418
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 764 800 \$ plus les intérêts au taux de 5,513 %, échéant en octobre 2012	6 646	7 411
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 860 400 \$ plus les intérêts au taux de 4,947 %, échéant en novembre 2012	15 698	16 558
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 522 080 \$ plus les intérêts au taux de 4,615 %, échéant en mars 2015	7 912	8 434
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 726 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,407 %, échéant en octobre 2011	34 822	36 548
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 106 800 \$ plus les intérêts au taux de 4,603 %, échéant en septembre 2013	17 786	18 893
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 080 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,94 %, échéant en juin 2034	27 000	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 2 249 121 \$ plus les intérêts au taux de 3,544 %, échéant en décembre 2016	35 000	
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 458 635 \$, capital et intérêts au taux de 5,042 % (0,58 % en 2009), échéant en décembre 2039	84 476	85 000
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 124 951 \$, capital et intérêts au taux de 4,73 % (0,58 % en 2009), échéant en mars 2040	23 937	7 735
D'un montant autorisé de 31 000 000 \$, garanti par un immeuble, 0,65 %, échéant en juin 2010 et convertible alors en prêt à terme de 20 ans (b)	6 488	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 146 600 \$ plus les intérêts au taux de 4,1844 %, échéant en décembre 2015	23 853	25 000
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 404 720 \$ plus les intérêts au taux de 3,416 %, échéant en septembre 2013	28 595	30 000
Garantis par des immeubles, versements annuels de 441 037 \$, capital et intérêts, financés à même le produit d'une subvention du gouvernement du Québec :		
Résidence, 389 chambres, 6,875 %, échéant en mars 2020	1 508	1 612
Résidence, 462 chambres, 5,375 %, échéant en mars 2013	283	367
École de musique, 6,875 %, échéant en septembre 2020	520	554
Résidence, 142 chambres, 6,875 %, échéant en février 2021	435	461
	<u>314 959</u>	<u>258 991</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Emprunts bancaires		
Remboursables à même le produit de subventions :		
Rénovations du Centre culturel		
Versements annuels en capital de 100 000 \$ plus les intérêts au taux de 5,43 %, renouvelable en octobre 2017	750	850
Versements semi-annuels de 52 596 \$, capital et intérêts au taux de 5,12 %, renouvelable en juin 2013	718	784
Stade		
Versements annuels de 630 292 \$, capital et intérêts au taux de 4,40 %, échéant en mars 2014	2 264	2 771
Remboursable à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 31 046 \$, capital et intérêts au taux de 5,53 %, renouvelable en juin 2014, échéant en juin 2024	3 639	3 806
	<u>7 371</u>	<u>8 211</u>
Obligations relatives à des biens loués		
Remboursables par versements annuels de 2 072 \$, incluant les intérêts, au taux de 5 %, échéant en 2012	3	177
Intérêts inclus dans les versements	3	(21)
	<u>347 315</u>	<u>313 559</u>
Moins : portion à court terme de la dette à long terme	<u>(13 266)</u>	<u>(48 267)</u>
	<u><u>334 049</u></u>	<u><u>265 292</u></u>

- (a) Les obligations sont garanties, capital et intérêts, par la cession et le transport de subventions du MELS. Les montants requis à chaque échéance proviennent des crédits qui sont votés annuellement par le gouvernement du Québec, sauf en ce qui concerne le fonds d'amortissement dont les crédits sont réservés lors de l'émission des obligations.
- (b) Au cours de l'exercice, l'Université a négocié les modalités du prêt à terme, soit le remboursement par versements mensuels de 122 779 \$ au taux de 3,846 %. Les versements exigibles ont été établis en fonction des nouvelles modalités.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme et les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-acquisition à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Dette à long terme	Location- acquisition
	\$	\$
2011	13 264	2
2012	54 498	1
2013	30 409	
2014	55 382	
2015	16 326	
2016 et suivantes	172 951	

Les remboursements en capital de la dette à long terme tiennent compte d'une somme de 4 732 000 \$ devant être versée à même l'augmentation éventuelle du fonds d'amortissement.

Au 31 mai 2010, la juste valeur de la dette à long terme, excluant le fonds d'amortissement, est de 325 270 000 \$ (320 276 000 \$ en 2009). La juste valeur des obligations qui sont transigées sur le marché est basée sur les cours du marché et la juste valeur des autres emprunts est établie en actualisant les flux monétaires futurs aux taux d'intérêt qui représentent les taux dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

16 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2010	2009
	\$	\$
Appui à la recherche	22 225	20 685
Fonds d'éducation continue	4 396	3 962
Programmes d'aide au personnel	170	319
Perfectionnement	610	481
Appui à des projets spécifiques	818	643
Appui à l'enseignement	325	398
Appui facultaire à la recherche	175	320
	<u>28 719</u>	<u>26 808</u>

17 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2010	2009
Fonds de dotation		
Revenus nets non transférés	504	449
Capital	192	192
	<u>696</u>	<u>641</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18 - ÉVENTUALITÉS

Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien qu'on ne puisse prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 31 mai 2010, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers de l'Université.

Cautionnement d'emprunts

L'Université garantit des emprunts contractés par trois organismes sans but lucratif jusqu'en avril 2046. Le risque de perte maximale en vertu de ces cautions est de 7 700 000 \$. Au 31 mai 2010, les emprunts totalisent 6 894 779 \$. L'Université estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de ces cautions est faible.

Loi sur l'équité salariale

À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale, une entente devra être conclue entre l'Université et les différents syndicats représentant ses employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette loi. Au 31 mai 2010, les travaux n'étaient pas terminés et aucune entente n'était conclue.

La direction de l'Université a comptabilisé une provision qu'elle juge être le montant le plus probable qui devrait éventuellement être payable et elle procède périodiquement à la mise à jour de cette appréciation.

19 - ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 15 106 000 \$ dont environ 92 % des montants pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le MELS. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2011	2 765	5 362
2012	297	2 276
2013	2	1 768
2014		1 643
2015		993

Immobilisations

À la suite de l'approbation du MELS, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions. Les engagements non dépensés au 31 mai 2010 s'élèvent à environ 28 108 000 \$.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université de Sherbrooke a un régime hybride ayant une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations déterminées et une composante à cotisations déterminées. Ce régime garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. De plus, l'Université offre un régime d'assurance collective comprenant une assurance maladie, une assurance invalidité et de l'assurance vie. L'assurance maladie est offerte aussi pour les retraités.

La composante à prestations déterminées garantit un montant minimum annuel. Ce montant est fixé selon une formule prédéterminée utilisant le nombre d'années de service crédité ainsi que le salaire moyen des cinq meilleures années. La composante à cotisations déterminées, quant à elle, accumule, avec intérêt, les cotisations de l'employé et celles de l'Université et le montant accumulé servira à procurer au salarié un revenu à la retraite. La prestation de retraite proviendra de l'une ou l'autre de ces composantes, selon celle qui procurera la prestation la plus élevée au moment de la retraite du salarié.

L'indexation offerte sur les rentes payables du régime correspond à 50 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'une indexation maximale de 2 % par année.

Les régimes d'assurance maladie et d'assurance vie sont des régimes contributifs et les cotisations des salariés sont ajustées annuellement. Le régime fournit également des garanties d'assurance invalidité de longue et de courte durées et ces régimes d'assurances invalidité peuvent être contributifs ou non selon la catégorie du salarié.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées totalisent 13 620 800 \$ (12 654 100 \$ en 2009).

Régime à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mai de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 août 2008 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2010.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers.

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	239 463 500	168 617 600	7 536 400	5 927 400
Juste valeur des actifs des régimes	109 971 500	79 599 500		
Situation de capitalisation – déficit	(129 492 000)	(89 018 100)	(7 536 400)	(5 927 400)
Solde des montants non amortis	11 045 700	(31 260 000)	465 000	(883 900)
Passif au titre des prestations constituées	<u>(118 446 300)</u>	<u>(120 278 100)</u>	<u>(7 071 400)</u>	<u>(6 811 300)</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mai de chaque année, se présente comme suit :

Catégorie d'actifs	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Actions	63,3 %	64,4 %
Obligations	29,3 %	27 %
Autres	7,4 %	8,6 %
	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	6,0 %	8,0 %	6,0 %	8,0 %
Taux de croissance de la rémunération	4,0 %	4,0 %	4,0 %	4,0 %
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	8,0 %	6,3 %	8,0 %	6,3 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	7,0 %	7,0 %	-	-
Taux de croissance de la rémunération	4,0 %	4,5 %	4,0 %	4,5 %

21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES

Les états financiers des entités contrôlées par l'Université qui ne sont pas consolidées sont disponibles sur demande.

Les états financiers condensés de chacune des entités non consolidées au 31 mai sont les suivants :

	Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Vieux Clocher de Sherbrooke (b)
	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>
	\$	\$	\$
Situation financière			
Total des actifs	<u>39 473</u>	<u>33 593</u>	<u>338 144</u>
Total des passifs	6 264	5 340	161 804
Total des actifs nets	<u>33 209</u>	<u>28 253</u>	<u>176 340</u>
	<u>39 473</u>	<u>33 593</u>	<u>338 144</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)

	Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Vieux Clocher de Sherbrooke (b)
	2010	2009	2010
	\$	\$	\$
Résultats des activités			
Total des produits	12 848	4 708	179 203
Total des charges	3 239	2 730	255 975
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, avant contributions à l'Université	9 609	1 978	(76 772)
Flux de trésorerie			
Activités de fonctionnement	4 005	4 882	(30 815)
Activités d'investissement	(4 018)	(4 872)	(8 002)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13)	10	(38 817)

(a) L'Université contrôle la Fondation de l'Université de Sherbrooke du fait qu'elles ont des objectifs intégrés. L'objectif de la Fondation est de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au 31 mai 2010, le solde à recevoir de la Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 5 604 000 \$ (4 512 000 \$ en 2009).

La Fondation assume en totalité ses frais directs de fonctionnement, de gestion et les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. Par ailleurs, l'Université assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à la Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

(b) L'Université contrôle l'entité 9212-1052 Québec Inc. (Le Vieux Clocher de Sherbrooke) puisqu'elle a acquis la totalité des actions de celle-ci le 1er janvier 2010. Les états financiers condensés comprennent les résultats pour la période du 1er janvier au 31 mai 2010.

L'Université de Sherbrooke détient également un intérêt économique auprès d'un organisme sans but lucratif qui a été créé par des membres d'une faculté. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur cet organisme. Au cours de l'exercice, cet organisme a octroyé à l'Université des contributions d'environ 2 885 000 \$ (1 893 000 \$ en 2009) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions.

22 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Université.

L'Université ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée. L'Université est également exposée à un risque de crédit du fait qu'elle se porte garante d'autres parties.

Le risque de crédit de l'Université provient principalement de subventions et de sommes à recevoir de diverses entités. Les subventions et les sommes à recevoir sont gérées et analysées de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Risque de marché

Risque de change

Au 31 mai 2010, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 2 340 008 \$ (507 818 \$ au 31 mai 2009) ainsi que des créditeurs libellés en dollars américains totalisant 533 388 \$ (913 426 \$ au 31 mai 2009).

Risque de taux d'intérêt

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes. De plus, les obligations et certains emprunts hypothécaires sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions de différents ministères. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Autre risque

Le risque de marché correspond également au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours du marché. Les placements en actions de sociétés ouvertes sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés financiers.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

23 - POLITIQUES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'Université sont les suivants :

- préserver la capacité de l'Université de poursuivre ses activités;
- acquitter ses obligations financières.

L'Université définit son capital comme étant les soldes de fonds.

L'Université gère son capital principalement par le biais de la recherche de subventions auprès des gouvernements. De plus, une part importante de la gestion de son capital consiste également en la collecte de droits de scolarité auprès des étudiants.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'Université peut être amenée à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'Université est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les apports affectés à des dépenses particulières et les dotations. L'Université fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'Université s'est conformée à ces exigences.